



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## contentieux

Question écrite n° 5397

### Texte de la question

M. Philippe Meunier attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les contentieux communautaires en matière de santé, ainsi que leur incidence financière sur le budget de l'État. Il lui demande de bien vouloir lui livrer son sentiment à ce sujet.

### Texte de la réponse

La cour de justice de l'union européenne n'est actuellement saisie d'aucun contentieux en matière de santé publique qui exposerait la France à un risque financier. Aucun précontentieux communautaire, étape préalable avant toute saisine de la cour par la commission, en cours en matière de santé, ne paraît susceptible d'avoir des incidences financières pour l'Etat.

### Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Meunier](#)

**Circonscription :** Rhône (13<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 5397

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Affaires sociales et santé

**Ministère attributaire :** Affaires sociales et santé

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [25 septembre 2012](#), page 5178

**Réponse publiée au JO le :** [24 septembre 2013](#), page 9928